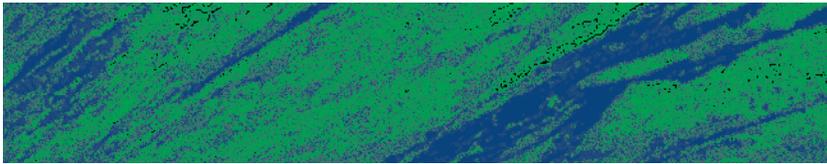


Revue historique de droit français et étranger



SOMMAIRE DU N° 4-2020

ARTICLES :

Gérard et Geneviève Giordanengo. – L'œuvre de Guillaume Martelet, <i>doctor in utroque</i> , d'après le manuscrit de Beaune, BM 7.....	439
Thibault Behr. – Exclusion et retour successoral de la fille dotée dans les arrêts du parlement de Paris (xiv ^e siècle).....	499
Gilduin Davy. – Le fantasma islandais ou les racines scandinaves du droit français au xix ^e siècle	521
Raphael Cahen. – Les Portalis et l'espace germanophone.....	547

COMPTE RENDUS :

Patrick Arabeyre et Olivier Poncet (dir.). – <i>La Règle de l'unité ? Le juge et le droit dans la France moderne (xv^e-xviii^e siècle)</i> (Jean-Paul Andrieux).....	561
Nicolas Cornu Thénard, Anthony Mergey et Sylvain Soleil (dir.). – <i>La controverse, Études d'histoire de l'argumentation juridique</i> (Brigitte Basdevant).....	565
Stéphanie Blot-Maccagnan et Gwenaëlle Callemein (dir.). – <i>Du lieutenant criminel au juge d'instruction – Évolutions historiques et défis contemporains</i> (Jean-François Brégi).....	567
Éric de Mari et Éric Wenzel (dir.). – <i>Les justices d'exception dans les colonies (xv^e-xx^e siècle)</i> (Éric Gojosso).....	570
Jean-Marie Cauchies. – « Es plantar un mundo nuevo ». <i>Légiférer aux anciens Pays-Bas (xv^e-xviii^e siècle)</i> (Florent Garnier).....	572
Luisa Brunori, Serge Dauchy, Olivier Descamps et Xavier Prévost (éd.). – <i>Le droit face à l'économie sans travail</i> , t. 1, <i>Sources intellectuelles, acteurs, résolution des conflits</i> (Gaëlle Demelemestre).....	574
Antoine Garapon, Jean Lassègue. – <i>Justice digitale. Révolution graphique et rupture anthropologique</i> (Ninon Maillard).....	577
Bruno Lemesle. – <i>Quand l'Église corrigeait les excès du clergé. La punition des délits ecclésiastiques au Moyen Âge</i> (Olivier Descamps)....	580
Marcel Morabito. – <i>Histoire constitutionnelle de la France de 1789 à nos jours</i> (Bruno Martin-Gay).....	582
<i>Économie politique et politique. Textes saint-simoniens (1830-1831)</i> , édition critique de Gilles Jacoud (Bruno Martin-Gay).....	587
Gregor Albers. – <i>Perpetuatio obligationis. Leistungspflicht trotz Unmöglichkeit im klassischen Recht</i> (Danielle Anex-Cabanis).....	591
Dieter Geunich et Uwe Ludwig (éd.). – <i>Die St. Galler Verbrüderungsbücher</i> (Danielle Anex-Cabanis).....	591
Gabriel de Llobet (éd.), « <i>Tenir son rang, servir le roi, vénérer Dieu</i> », <i>Cahiers Internationaux d'Anthropologie</i> (Danielle Anex-Cabanis).....	592

REVUES :

<i>Bulletin Commission royale d'Histoire</i> , 2017, 183 (Danielle Anex-Cabanis).....	593
Revue d'histoire ecclésiastique, vol. 113. 1-2, janvier-juin 2018 ; 3-4, juillet-décembre 2018 (Brigitte Basdevant-Gaudemet).....	594

NOUVELLES DIVERSES :	
Programme Institut de droit romain	597
Programme Société d'histoire du droit	598
 OUVRAGES envoyés à la Direction de la Revue	 601
 TABLES de l'année 2020	 603

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que leurs auteurs



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit.

Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

Éditions Dalloz
31-35, rue Froidevaux - 75685 Paris Cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Revue historique de droit français et étranger

98^e année

N° 4 – Octobre-Décembre 2020

Dans ce numéro

Articles

Gérard et Geneviève Giordanengo

*L'œuvre de Guillaume Martelet, doctor in utroque,
d'après le manuscrit de Beaune, BM 7*

Thibault Behr

*Exclusion et retour successoral de la fille dotée
dans les arrêts du parlement de Paris (XIV^e siècle)*

Gilduin Davy

Le fantôme islandais ou les racines scandinaves du droit français au XIX^e siècle

Raphael Cahen

Les Portalis et l'espace germanophone

Comptes rendus

Revue

Nouvelles diverses

Ouvrages envoyés à la Direction de la Revue

ISSN 0035-3280

Visitez notre site internet : <http://www.dalloz.fr>

Réf. 532004